



# LA NATURE A BESOIN DE VOUS

Bulletin d'information de IASEF - Numéro 24 - juin-juillet 2015  
Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et la Forêt

## Editorial

Pour faire suite au numéro 23 de "La nature a besoin de vous" nous vous présentons le deuxième numéro sur la faune invasive.

Celui-ci sera suivi à la rentrée de septembre par un numéro consacré à la flore invasive.

oooo

Sur la totalité de la planète, l'homme a introduit des espèces animales ou végétales volontairement ou involontairement. En 2013, d'après l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN), 2201 espèces introduites en métropole ont été répertoriées. En France, comme dans d'autres pays d'Europe, les espèces d'oiseaux allochtones se sont multipliées depuis la fin des années 1960.

Une espèce allochtone est une espèce accidentellement ou volontairement introduite dans un lieu où elle n'existait pas à l'état naturel. Par exemple, la bernache du Canada (*branta canadensis*) a été introduite par l'homme en Europe, comme le faisan de colchide (*phasianus colchicus*). La tourterelle turque (*streptopelia decaocto*), a en revanche colonisé peu à peu l'Europe occidentale naturellement. L'impact négatif n'est pas forcément avéré sur la biodiversité par ces «invasions biologiques». Par contre, les oiseaux d'eau exotiques ont été identifiés comme la

seconde cause de dégradation des zones humides.

Certaines espèces allochtones peuvent poser de sérieux problèmes aux espèces autochtones. Elles peuvent rentrer en concurrence directe en occupant la même niche écologique. Dans les cas où la compétition a une incidence négative pour la diversité spécifique, on peut parler d'espèces invasives.

Au niveau mondial les espèces invasives sont devenues une des menaces majeures pour la biodiversité. Deux exemples récents en Europe de l'Ouest, celui de l'érisma rousse (*oxyura jamaicensis*), et plus spécifiquement en France l'ibis sacré (*threskiornis aethiopicus*), ont mis en évidence les risques de l'apparition de telles espèces pour l'avifaune\* autochtone. Ils ne représentent en réalité qu'une partie du problème des espèces allochtones potentiellement invasives.

Pour ces deux espèces, qui menacent l'avifaune locale, des mesures d'éradication ou de limitation des populations, qui font parfois polémique, ont dû être prises. Elles sont confiées à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS). Leur application est difficile car les mesures de tirs ou de stérilisation des œufs aboutissent souvent à l'éclatement des colonies.

... suite page 2

## Au sommaire

Edito ..... 1-2  
Nos actions depuis le dernier bulletin .....3-6

### L'avifaune invasive :

Erisma rousse.....3  
Ibis sacré.....4  
Léotrix jaune ....4  
Bernache du Canada.....5  
Tourterelle turque .....6  
Perruche à collier.....7

### Info forêt de L'isle-Adam

Coupes programmées en forêt de l'Isle-Adam .....8

Notre site internet, [iasef.fr](http://iasef.fr) a été piraté à la fin du mois d'avril.

Cette malveillance, malheureusement fréquente, nous a conduit à suspendre le site et les comptes emails contaminés pendant plusieurs jours. Depuis, nous avons

site : [www.iasef.fr](http://www.iasef.fr)  
vous pouvez nous contacter :  
[contact@iasef.fr](mailto:contact@iasef.fr)

changé de serveur, refait le site en totalité et remis en fonction les mails. Le service est redevenu normal depuis la fin juin.

Nous vous prions de nous excuser pour le désagrément bien involontaire que nous avons pu vous causer. En particulier, nous attirons votre attention sur le fait que certains mails qui nous ont été adressés en mai et juin ne nous sont pas forcément parvenus.

## ...suite de l'éditorial

En 2006 la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) a réalisé une première enquête, une sorte d'état des lieux initial de la situation des espèces allochtones en France. Suite aux différentes mesures prises pour limiter les populations des espèces les plus problématiques, une deuxième enquête permettant de suivre les évolutions a été réalisée en 2011. Ces enquêtes ont fait l'objet d'articles de Philippe Jean Dubois dans la revue « Ornithos » de la LPO.

Sur les 26 espèces allochtones nicheuses trouvées en France (voir tableau ci-dessous), 17 espèces y nichent régulièrement. Les anatidés\* sont les mieux représentés avec 11 espèces. Huit espèces ont une dynamique d'accroissement importante. Cinq ont une dynamique très importante : la bernache du Canada, l'ouette d'Égypte, l'ibis sacré, la perruche à collier et le léiothrix jaune. Sur ces cinq espèces,

seul le léiothrix jaune ne présente pas a priori une menace en France ou en Europe pour l'avifaune locale voire la faune en général. Le cygne noir et l'érisma rousse sont également une menace pour l'avifaune européenne bien que leur dynamique d'expansion soit moindre.

Avec l'érisma rousse, ce petit nombre d'espèces allochtones potentiellement ou réellement invasives représentent un réel danger vis-à-vis d'espèces indigènes. Il vaut mieux jouer le principe de précaution en limitant les allochtones, plutôt que d'attendre des impacts avérés quand les individus deviennent nombreux et dispersés. Ils sont alors très difficiles à gérer.

**Jean-Marie Ternisien**

\* voir le glossaire page 6

ESPECE <i>Nom scientifique</i>	Statut nicheur 2006	Statut nicheur 2010	Population étude 2006	Population étude 2011	Menace
Dendrocygne fauve <i>Dendrocygna bicolor</i>	occasionnel	occasionnel			
Cygne noir <i>Cygnus atratus</i>	régulier	régulier	120-150	120-160	+
Oie à bec court <i>Anser brachyrhynchus</i>	régulier?	régulier?	5-15	10-20	
Oie à tête barrée <i>Anser indicus</i>	occasionnel	occasionnel	?	?	
Oie des neiges <i>Anser caerulescens</i>	non nicheur		0-5		
Bernache du Canada <i>Branta canadensis</i>	régulier	régulier	5000	9000	+
Bernache nonnette <i>Branta leucopsis</i>	occasionnel	régulier	?	120	
Ouette d'Égypte <i>Alopochen aegyptiacus</i>	régulier	régulier	210-235	800-1000	+
Tadorne casarca <i>Tadorna ferruginea</i>	occasionnel	régulier	35-45	22-26	
Canard carolin <i>Aix sponsa</i>	occasionnel	régulier	20-30	40-45	
Canard mandarin <i>Aix galericulata</i>	régulier	régulier	115-160	135-140	
Érisma rousse <i>Oxyurajamaicensis</i>	régulier	régulier	280	220	++
Faisan vénéré <i>Symaticus reevesii</i>	régulier	régulier	milliers	milliers	
Colin de Californie <i>Callipepla californica</i>	régulier	régulier	<i>Espèce non prise en compte dans l'enquête</i>		
Colin de Virginie <i>Colinus virginianus</i>	régulier	régulier	<i>Espèce non prise en compte dans l'enquête</i>		
Pélican gris <i>Pelecanus rufescens</i>	régulier	-	> 50	-	
Pélican frisé <i>Pelecanus crispus</i>	régulier	-	10	-	
Ibis sacré <i>Therskiornis aethiopicus</i>	régulier	régulier	> 5000	1500	++
Flamant nain <i>Phoenicopterus minor</i>	occasionnel		< 5	< 5	
Flamant du Chili <i>Phoenicopterus chilensis</i>	occasionnel		< 5	< 5	
Perruche à collier <i>Psittacula krameri</i>	régulier	régulier	1000	3000	+
Inséparable de Fischer <i>Agapornis fischeri</i>	régulier	occasionnel	100-300	30-35	?
Inséparable masqué <i>Agapornis personatus</i>	régulier	occasionnel	20-25	< 10	
Conure veuve <i>Myiopsitta monachus</i>	occasionnel	occasionnel	> 30	25	
Léiothrix jaune <i>Leiothrix lutea</i>	régulier	régulier	> 5000 ?	< 5000	
Martin triste <i>Acridotheres tristis</i>	occasionnel	occasionnel	0-15	10	
Capucin bec-de-plomb <i>Euodice</i>	régulier	régulier	700-1000	1000 ?	

### Bulletin N° 24

Dépôt légal à parution, N° ISSN 2115-4333, Reprographie : CALVA,  
 Directeur de la publication : Pascal Thoyer, Rédaction : les membres du CA de IASEF,  
 Édité par: IASEF,  
**Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts,**  
 Centre associatif : Françoise Bonn - 14, rue Théodore Prévost 95290 L'Isle-Adam



# La faune invasive

## Les oiseaux allochtones en France

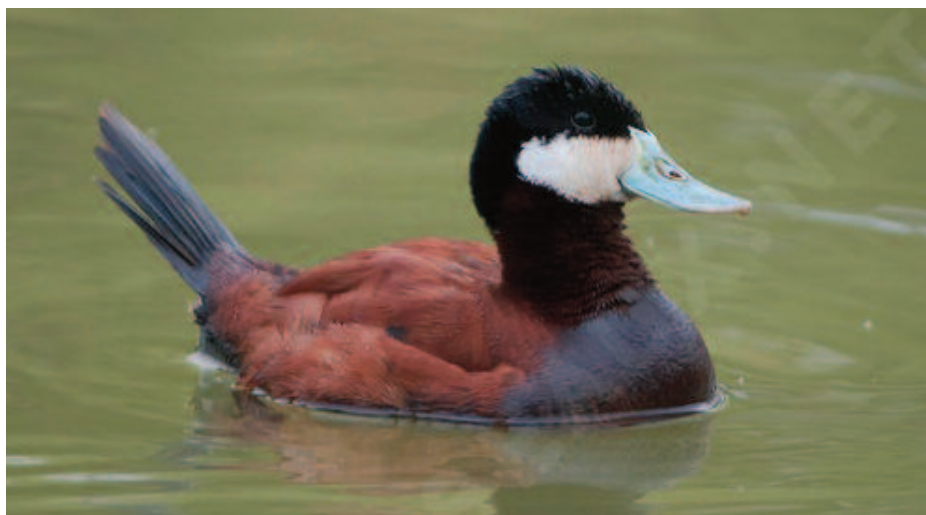
### ÉRISMATURE ROUSSE

(*oxyura jamaicensis*)

Ce petit canard américain a été introduit accidentellement en Grande-Bretagne dans les années 1950. A partir d'individus échappés de captivité, une population férale\* s'est constituée. Son expansion s'est poursuivie dans 20 pays européens, des observations ont été faites jusqu'au Maroc. En France, sa première observation a eu lieu en décembre 1974 dans la Somme.

Ce canard rentre en compétition avec sa cousine européenne, l'érismature à tête blanche, espèce menacée dont les effectifs de 10 000 à 15 000 individus se répartissent principalement en Espagne, en Afrique du Nord, en Turquie et en Asie centrale. Les mâles d'érismatures rousses sont

plus agressifs et dominants, les deux espèces peuvent s'hybrider. Les descendants étant fertiles, le risque augmente fortement de voir disparaître rapidement l'érismature à tête blanche. Pour protéger le noyau ibérique, des mesures d'éradication ont dû être prises au niveau européen. En France, le pic était atteint en 2007 avec près de 350 individus. L'ONCFS est chargée du contrôle des effectifs de l'érismature rousse. Depuis la population est descendue à moins de 150 oiseaux en 2012. C'est sur le lac de Grand-Lieu en Loire-Atlantique, où se rencontrent en hiver les plus grandes concentrations d'érismatures rousses. L'espèce est classée en catégorie « C » (autorisé à la chasse).



(1) Population férale : se dit d'une espèce domestique retournée à l'état sauvage.

#### Agir

4 Mai

Finalisation du rapport sur la migration des amphibiens en mars-avril 2015  
Présentation de nos conclusions au Conseil Départemental en vue de la réalisation de crapauducs en dur

12 mai

Finalisation de la pose des hôtels à insectes à l'Espace de Biodiversité de L'Isle-Adam



23 mai

Assemblée générale ordinaire de la SAB (Sauvegarde Asnières Baillon)

24 mai

Dans le cadre de la Fête de la Nature en soutien à la SNPN (Société Nationale de Protection de la Nature) stand et animation notamment en direction des enfants au Jardin des Plantes à Paris

26 mai

Visite des sites potentiels de crapauducs avec Didier Roux, Président de la SAB, afin d'examiner les modalités pratiques à mettre en place lors de la réalisation d'un ou deux crapauducs à réaliser par le Conseil Départemental

2 juin

Réunion de terrain en forêt de L'Isle-Adam avec l'ONF (voir article page 8)

... (suite page 7)

# IBIS SACRÉ

*(threskiornis aethiopicus)*

Cet échassier est originaire d'Afrique subtropicale. En Europe, en dehors de la France, l'ibis sacré est présent en Italie, aux Pays-Bas et aux Canaries.

En France, il a été introduit dans le parc de Branféré (Morbihan) entre 1975 et 1980. A partir de 1994 des reproducteurs ont quitté le parc dans un premier temps pour le département, puis pour la Loire-Atlantique. En 1998, l'ibis s'implantait en Charente-Maritime. Dans le sud de la France, des oiseaux se sont échappés de la «réserve africaine» de Sigean. Dans les années 2000, l'espèce s'est ainsi installée de l'Aude jusqu'en Camargue. Une enquête menée en 2006 donnait un effectif de 1700 couples.



Suite aux mesures de destruction prises, ils n'étaient plus qu'un peu plus de 700 en 2011. Cette population férale est classée en catégorie « C ».

L'ibis sacré fait peser d'importantes menaces sur l'avifaune indigène. En période de reproduction, il rentre en compétition dans le choix d'emplacements de nids avec les ardéidés (hérons, aigrettes). Il pille leurs nids, mais également ceux des sternes caugeks et des guifettes dont les espèces présentent un statut de conservation défavorable d'après BIRDLIFE INTERNATIONAL (1).

(1) Birdlife international est une organisation non gouvernementale (ONG), d'envergure internationale, à vocation de protection de la Nature et des oiseaux

# LEOTRIX JAUNE

*(Leiothrix lutea)*

Ce passereau est originaire de l'Asie du sud-est, il était autrefois appelé par les vendeurs d'oiseaux de cage : «rossignol du Japon».

L'espèce est présente en Espagne et en France depuis 1993, au sud-ouest, au sud-est et en Ile de France (Yvelines près de Meulan, Forêt de Montmorency et depuis peu, en forêt de l'Hautil).

Les effectifs de cette population férale est mal connue (aux environ de 5000) et semblent restés stables avec

une expansion modérée.

A priori, il ne présente pas de menace particulière avec l'avifaune locale, sa technique de nourrissage et les secteurs de la végétation qu'il exploite sont différents des espèces autochtones (mésanges, bouscarles).

**Comme dans ses milieux naturels d'origine**, l'espèce fréquente les milieux boisés à sous-bois dense, ronciers, halliers touffus. Elle s'y tient souvent cachée.



# BERNACHE DU CANADA

*(branta canadensis)*

Cette oie originaire du continent nord-américain a été largement introduite en Europe (17 pays). En Grande-Bretagne dès 1665 d'abord comme espèce ornementale, puis à des fins cynégétiques\* à travers tout le pays au cours du XXe siècle en Norvège, en Suède, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Finlande, etc. La population européenne est estimée à environ 350 000 individus.

En France, 8000 à 9000 individus ont été recensés en 2011. La population française connaît un accroissement exponentiel dans certaines régions, à ce point qu'elle doit être à présent considérée comme une espèce invasive. Elle fait partie de la liste des 100 espèces les plus préoccupantes du projet européen DAISIE (Delivering Alien Invasive Species for Europe).

Elle a une répartition très urbaine et suburbaine. Pour sa reproduction, elle s'accommode de très petits plans d'eau ou de la berge d'un fleuve ou d'une rivière.

Elle est herbivore et se nourrit principalement sur les prairies et en bordure de plans d'eau. Lorsqu'un grand nombre d'oiseaux s'alimente sur les berges, le piétinement et les souillures du sol, voire de l'eau, peuvent provoquer une pollution du milieu. Cela présente un impact sur l'alimentation des espèces autochtones (aussi sur les activités humaines : bases de loisirs). En période de reproduction, la bernache exerce une certaine domination sur les espèces voisines, dont certaines sont protégées (anatidés, grèbes, laridés\*, etc). Son impact sur l'agriculture n'est pas démontré. Peu d'espèces ont suscité autant de débats que la bernache du Canada.

En Île-de-France, deux bases de loisirs se sont plaintes du risque de pollution des eaux de baignade, Saint-Quentin-en-Yvelines et Cergy-Pontoise. Sur la base des Yvelines, des campagnes de prélèvements d'œufs ont été menées, sur celle de Cergy Pontoise, suite à un arrêté du Préfet pris en 2008, des tirs ont été effectués par des agents de l'ONCFS pour limiter la population. En

2008 sur les 150 « prélèvements » prévus, 90 oies ont été tuées. Comme pour les ibis sacrés dans l'ouest de la France, les tirs ont abouti à une dispersion des oiseaux. Ils se sont éparpillés le long de la Seine et de l'Oise. Ces éparpillements sont aussi notés dans d'autres régions.



Cette population férale est classée en catégorie « C ». Un arrêté ministériel a été pris à la fin de l'année 2011, autorisant la chasse de la bernache du Canada jusqu'en 2015. D'espèce protégée aux prélèvements ciblés par des techniciens, l'oie est devenue une nouvelle espèce chassable. Un bilan devra être fait après cette période de 5 ans pour contrôler l'évolution de la population nationale. Sa chasse est aussi autorisée, avec plus ou moins de restrictions, dans certains pays d'Europe (dont la Suède, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne).

**A l'Isle-Adam**, après une première reproduction en 2001, les bernaches avaient disparu des étangs. Elles sont revenues en 2008, elles étaient 7 au comptage wetlands (2) de janvier 2009, leur nombre n'a cessé d'augmenter pour atteindre 94 oiseaux malgré les prélèvements effectués par les chasseurs (une quinzaine d'oies par an), comptage réalisé le 31/12/14 par J-C Beaucour.

(2) comptage wetlands : comptage des « oiseaux d'eau » effectué le deuxième week end de janvier partout en Europe

## Agir

5 juin

Participation à l'atelier « Gouvernance » du groupe de travail « Forêts périurbaine » de l'ONF. Cette réunion a été organisée autour d'un document élaboré par IASEF, et repris au nom de IDF-FNE, en vue de mieux structurer les Comités de Gestion Patrimoniale.

6 juin

Conseil d'Administration de VOE (Val d'Oise Environnement)

7 juin

Sortie "orchidées sauvages" aux alentours de Frouville animée par le CPNVS



11 juin

Comité de suivi écologique du Val d'Oise consacré par l'ONF à la gestion des mares, étangs et zones humides de la forêt de Montmorency

13 juin

Séminaire FNE Ile-de-France sur les continuités écologiques en rivière au parc de la Courmeuve



# TOURTERELLE TURQUE

(*streptopelia decaocto*)

Ce columbidé originaire des Indes n'appartenait pas à l'avifaune française avant les années 50.

Sa première nidification recensée sur le sol français (en Champagne) date de 1952, en 1977 il atteint le Finistère. Partie de Turquie au début du XX siècle, la tourterelle atteint la Roumanie en 1928 et l'Algérie en 1994. Suite à un lâché dans les années 70 aux Bahamas, elle colonise le continent américain

en quarante ans.

**Cette «invasion» naturelle est assez exceptionnelle.**

Elle est devenue en quelques décennies une espèce familière. Elle est sédentaire, on la trouve principalement aux abords des habitations et dans un environnement à dominance de terres cultivées contrairement à sa «cousine» la tourterelle des bois qui fréquente



## GLOSSAIRE

- **allochtone** : espèce animale ou végétale d'apparition récente dans une région.

- **anatisés** : nom de famille donné aux oiseaux aux pattes palmées.

- **ardéidés** : nom de famille donné aux hérons, aigrettes

- **avifaune** : ensemble des espèces d'oiseaux d'une région donnée

- **cynégétique** : qui concerne la chasse

- **futaie** : bois ou forêt composé de grands arbres adultes issus de semis. Son opposé est le régime de taillis, dont les arbres sont issus de régénération végétative (par rejets)

- **futaie irrégulière** : futaie composée d'arbre d'âge et de dimensions très variés

- **forêt périurbaine** : forêt en périphérie

des grandes agglomérations (notamment en région Ile-de-France)

- **laridés** : nom de famille donné aux mouettes et aux goélands

- **population férale** : se dit d'une espèce domestique retournée à l'état sauvage

- **psittacidé** : nom de famille donné perroquets et perruches

- **saproxylique** : espèce dépendante du bois mort, des racines comme des branches

- **taillis sous futaie** : juxtaposition des 2 régimes de la futaie et du taillis avec 2 étages de végétation : un étage inférieur de taillis avec des baliveaux (jeunes arbres viables) et un supérieur de futaie claire et irrégulière

- **xylophage** : espèce qui mange, se nourrit de bois, mort ou vivant

# PERRUCHE À COLLIER

*(psittacula krameri)*

Ce psittacidé, plus petit qu'une pie, ne passe pas inaperçue avec sa couleur verte fluo et son cri strident et puissant. Il est originaire d'Afrique centrale et occidentale, de l'Inde et du Pakistan au Sud-Est asiatique. L'espèce a été introduite dans de nombreux pays d'Europe, en Grande-Bretagne avec une population de 30 000 oiseaux, en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Espagne... Aujourd'hui plus d'une trentaine de pays sur les différents continents sont concernés.

En France la population férale\* est estimée à 3 000 individus, dont environ 1 500 en Ile de France, le reste de la population se situe principalement sur le pourtour méditerranéen et quelques noyaux dans le nord, l'est et l'ouest. La population française a triplé entre les deux enquêtes (2006 et 2011). Les premières observations ont eu lieu en 1974 en région parisienne. Deux noyaux se sont développés à partir d'oiseaux échappés pendant leur transport dans les aéroports, un en 1974 près d'Orly, un en 1990 près de Roissy. La perruche à collier est maintenant présente dans les huit départements d'Ile de France. Sa répartition forme une ellipse de dispersion Nord-Sud centrée sur la ville de Paris, s'étirant du nord de l'Essonne à l'est du Val d'Oise

La perruche à collier a une implantation urbaine et suburbaine, on la trouve très rarement en milieu rural. Cette perruche cavernicole utilise des anciennes loges de pics (épeiche, vert) pour nicher. Bien que cela ne soit pas démontré, elle entre en concurrence avec d'autres oiseaux cavernicoles comme le pigeon colombin, la chevêche d'Athéna, la sittelle torchepot, etc.

En Île-de-France, elles ont été vues attaquant et tuant un écureuil roux. Il y a sans doute concurrence directe entre les deux espèces pour les cavités et l'écureuil peut être un prédateur potentiel des œufs de perruche. Elle peut harceler des petits rapaces ou des laridés (mouettes, goélands), voire le héron cendré, en les poursuivant en groupe.

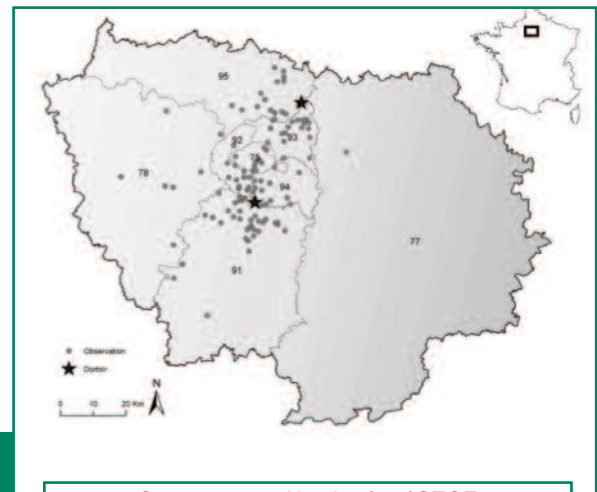
Elle est un oiseau grégaire se reproduisant de préférence en colonie. Elle se nourrit en groupe tout au long de l'année et constitue des dortoirs regroupant la grande majorité des oiseaux. C'est un oiseau opportuniste essentiellement granivore-frugivore se nourrissant suivant la saison de bourgeons, de fruits charnus ou secs. En groupe, elles peuvent mettre à sac un arbre fruitier en un temps record.

**A Mours, elles s'attaquent aux vergers chassant les autres oiseaux et rentrent même dans les serres manger les tomates. A L'Isle-Adam, au parc de Cassan, elle monopolise les mangeoires.**

En 2011, deux perruches avaient été observées pendant l'hiver près de l'étang des trois sources. L'hiver dernier, elles étaient 21 principalement centrées sur le parc de Cassan où elles nichent en bordure de forêt. Des oiseaux ont été observés amenant de la nourriture dans une cavité.

La population en Ile de France ne cesse d'augmenter, la mortalité hivernale est limitée avec l'apport de la nourriture des mangeoires. Un nourrissage plus responsable ou plus ciblé devrait permettre de limiter cette expansion.

Le muséum d'histoire naturelle réalise une étude sur la présence de ce psittacidé, vous pouvez y participer soit en mentionnant vos données sur [www.faune-ilede-france.org](http://www.faune-ilede-france.org), ou en adressant vos observations à M. Clergeau, coordinateur de l'étude : [clergeau@mnhn.fr](mailto:clergeau@mnhn.fr).



Source : revue Alauda n°77 / SEOF

## Sources :

- Revues Ornithos 14-6 et 19-4 de la LPO
- Revue Alauda n°77 / SEOF
- Revues « faune sauvage » de l'ONCFS

Remerciements à Philippe-Jean Dubois et à la Ligue pour la Protection des Oiseaux

# Régénération des parcelles 16, 17 et 18 en forêt de l'Isle-Adam

## L'ONF va procéder à la régénération des parcelles 16, 17 et 18 en forêt de l'Isle-Adam.

Ces parcelles, qui couvrent 50,44 ha, sont en bordure de la route départementale 64, entre la Grille de l'Isle-Adam et le rond-point de l'Obélisque.

Le 21 mars 2015 des membres d'IASEF ont visité ces parcelles et constaté :

- Il s'agit d'un taillis sous futaie\* de chêne pédonculé à sous étage de tilleul. Le peuplement de chêne est globalement en très mauvais état. Un tiers des chênes est mort, et dans le restant, rares sont les sujets exempts de traces de dépérissement.
- Le sol est lessivé, sableux, et le sous-sol est donné comme une zone de carrière. A l'évidence, ces caractéristiques en font un secteur qui peut connaître des épisodes de sécheresse.
- Nous avons été surpris de ne constater aucune germination de chêne, malgré la période de notre visite.
- Nous n'avons connaissance d'aucune zone d'intérêt écologique particulier dans le secteur, même si la densité de bois mort donne à penser que les insectes xylophages\*, et notamment saproxyliques\*, doivent être nombreux.

## Des contraintes sylvicoles fortes...

L'élément le plus frappant est le nombre d'arbres dépérissants ou morts. Un ancien document d'aménagement de l'Isle Adam indique qu'en 1986 et 1987, l'ONF a exploité 467 chênes donnés pour dépérissant dans les trois parcelles, avec un diamètre moyen compris entre 25 et 30 cm, ce qui est très peu et souligne, en fait, l'inadaptation de cette essence au secteur.

## Des contraintes sociales tout aussi importantes...

Le site fait indéniablement partie du paysage ordinaire de nombreux adamois : la RD 64 jouxte les parcelles sur presque 1,2 km. Il est aussi très fréquenté, parce qu'il est équipé de parkings et proche de la ville. Les contraintes générées sont doubles : la sécurité des visiteurs doit être assurée, notamment des risques de chute d'arbres ou de branches, et les paysages doivent être préservés le plus possible.

## Les travaux prévus

L'ONF nous avait montré le projet en «avant-première» lors de notre assemblée générale, puis communiqué le plan, enfin nous avons été invités à une présentation du projet sur le terrain le 2 avril.

Ce qui nous a été présenté est une régénération par plantation, c'est-à-dire par l'introduction de plans cultivés. Elle

sera conduite par petites surfaces (de un à trois hectares), sur environ la moitié des parcelles, avec cinq séquences de coupes réparties sur dix ans, entre 2015 et 2026. L'essence principale est le chêne sessile, accompagnée de fruitiers (merisier, pommier etc.).



Les documents évoqués ici sont consultables sur le site [iasef.fr](http://iasef.fr), rubrique « Forêts »

## Notre réaction

Notre première réaction est de dire : « on revient de loin » ! L'aménagement en cours (période 2008-2027) prévoyait la régénération de la totalité des 3 parcelles, soit pour parler plus clairement, une coupe rase de 50 ha, ce qui aurait été vécu par les adamois comme une dévastation.

Ensuite, il nous semble que le choix de la régénération par surface est la seule solution sérieuse : l'introduction d'un traitement en futaie irrégulière\* n'aurait fait que provoquer l'expansion du tilleul. Le recours au chêne sessile, en remplacement, du chêne pédonculé est également une évidence : l'état actuel du peuplement montre qu'il est indispensable de recourir à des arbres moins sensibles au stress hydrique. L'absence de semencier justifie les plantations.

Enfin, nous ne pouvons que saluer le travail paysager, et notamment l'effort de vérité qui est fait en ne cherchant pas à camoufler les coupes derrière un rideau d'arbres.

La différence entre ce qui se pratiquait il y a quelques années, à coup de coupes rases sur de vastes étendues, et ce qui nous est proposé est un changement de nature. Nous y voyons la conséquence d'un dialogue construit ces dernières années entre l'ONF et les associations, avec l'appui des élus. C'est le sens du projet « forêts périurbaines\* », dans lequel IASEF intervient de façon active, en privilégiant le dialogue à l'affrontement. Ce que nous voyons ici ne peut que nous encourager à poursuivre l'effort.

**Pascal Thoyer**